



# Bulletin municipal de la commune de VAUX

## Le mot du Maire

Chères Valoises, chers Valois,

Nous voici déjà au milieu de l'année 2015, les vacances arrivent et nous l'espérons tous, les beaux jours également.

Depuis la mi-juin, Haganis procède à la création d'un réseau d'assainissement séparatif sur la partie haute du village et le SIEGVO (Syndicat Intercommunal des Eaux de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne) en profite pour remplacer sa conduite principale d'eau potable. Une déviation par Jussy a été mise en place. La circulation et le stationnement sont compliqués. Ces désagréments, vous les avez subis l'année dernière et vous les subissez encore une nouvelle fois cette année. Je voudrais ici vous remercier pour votre patience et votre compréhension mais de tels travaux sont nécessaires pour une bonne gestion de ces réseaux.

L'investissement des associations dans la vie sociale de notre village n'est plus à démontrer. Je renouvelle mes sincères remerciements aux associations ainsi qu'à tous les bénévoles qui oeuvrent pour se mettre au service des habitants. J'en profite pour féliciter Anne LEGRAND, nouvelle présidente des P'tits Loups. La manifestation Via Vaux a été une réussite. Souhaitons que la fête patronale et la brocante connaissent le même succès avec je l'espère, un temps aussi radieux.

Ce qui n'a pas été le cas pour Emmanuel JACOBI, notre curé modérateur, qui fêtait son jubilé de 25 ans de sacerdoce le dimanche 21 juin. Le repas qui devait avoir lieu dans le verger s'est finalement déroulé à l'intérieur de la salle des fêtes où l'ambiance était chaleureuse. Moment d'émotion à la messe quand le Père GABRIEL et sœur Christine ont chanté le Notre Père en malgache.

Au cours du dernier trimestre 2014, notre village a connu une recrudescence de cambriolages. La période des vacances est toujours très attendue et appréciée de tous, y compris, malheureusement par les cambrioleurs. Fin juin, une réunion publique a eu lieu à la salle des fêtes où la gendarmerie d'Ars qui animait cette réunion, a sensibilisé les habitants sur les moyens simples et à la portée de tous pour tenter de contrer ces vols. Mais la meilleure façon de se protéger, c'est d'être vigilant et de signaler en mairie ou à la gendarmerie des allées et venues qui pourraient être suspectes.

A vous tous, je veux souhaiter de très bonnes vacances en vous recommandant une grande prudence sur les routes.

## Sommaire

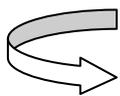
le mot du maire,  
extraits des conseils,  
informations, rappels  
sécurité,  
les manifestations passées  
Via Vaux,  
la fête de l'école,  
les activités sportives,  
état civil,  
canicule,  
horaires.



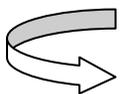
## Extraits des conseils municipaux du 1er semestre 2015

- attribution de la chasse intercommunale à M. Molozay pour une période de 9 ans et nomination de M. Daniel (de Verny) comme estimateur du gibier rouge.
- prescription de la révision du plan d'occupation des sols pour sa transformation en plan local d'urbanisme.
- dissolution de SITHD, syndicat intercommunal du Très Haut Débit par le comité syndical avec approbation du conseil municipal.
- approbation des comptes de l'année 2014.
- vote d'une augmentation de 1% de la part communale des taxes d'habitation et foncière bâtie. Les taux sont donc de :
  - 9,25 % pour la taxe d'habitation ce qui représente un produit de 99 530 €
  - 8,84 % pour le foncier bâti ce qui représente un produit de 70 724 €
  - 61,29 % pour le foncier non bâti pour un produit de 9 155 €.*Pour information, les taux du département sont respectivement de 22,21 %, 15,04 % et 51,57 %.*
- vote du budget primitif 2015 avec 453,2 k€ en fonctionnement et 150,7 k€ en investissement.
- approbation du règlement du columbarium et du jardin du souvenir.
- ouverture d'une ligne de trésorerie de 70 k€.
- décision de mettre en vente des terrains communaux, le long de la RD6 (se renseigner en mairie).

### Zoom sur



**Les finances** : les restrictions budgétaires et la réduction des subventions compliquent la présentation d'un budget équilibré et imposent de reporter certains travaux.



**L'enquête publique sur la modification d'affectation de certains terrains.** Le commissaire enquêteur a déposé ses conclusions auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg. Le sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.



## Informations - rappels

### Interdiction de brûler des déchets à l'air libre.

En novembre 2014, un arrêté municipal avait été pris, autorisant le brûlage des déchets végétaux secs de novembre à mars. Cet arrêté a été jugé non conforme au règlement sanitaire départemental par le Préfet de la Moselle.

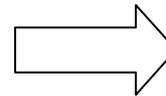


Le brûlage est interdit. Les déchets doivent être apportés à la déchetterie

### Taille et élagage des haies et branches d'arbres

Chaque propriétaire doit tailler ses branches d'arbres, si elles dépassent chez le voisin ou sur la voie publique.

En cas de location, c'est au locataire d'effectuer la taille.



### Horaires pour l'utilisation d'outils bruyants :

Les travaux de jardinage et de bricolage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (utilisation de tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques,...) ne doivent pas être effectués en dehors des horaires indiqués ci-contre.



**du lundi au samedi :**

- de 9 h à 12 h
- de 14 h à 19 h 30

**le dimanche :**

- de 10 h à 12 h

## Sécurité routière

La période de travaux, que nous vivons actuellement perturbe fortement la circulation dans notre village. Il est demandé à tous de faire preuve d'une extrême prudence et de rouler très lentement. D'autant plus qu'avec les vacances, de jeunes enfants sont susceptibles de se promener et de jouer dans le village.





## Les manifestations passées

- **Le repas des Aînés.** Cette année, le repas a eu lieu assez tôt - le 15 mars. Comme toujours, ce fut l'occasion de nombreux échanges entre les participants et les représentants du conseil municipal. Et comme toujours également, le repas était délicieux et fut bien apprécié de tous.



- **L'exposition de M. Marion.** Début mai, M. Marion a exposé ses oeuvres dans la salle des fêtes et a fait don d'un tableau à la mairie. Vous pouvez venir l'admirer, il est placé juste face à la porte d'entrée de la mairie.

- **Vies à Vaux - via Vaux** (organisateur les P'tits Loups) : animation en tous genres dans le village.

- **La réunion publique sur les cambriolages** : la brigade de gendarmerie d'Ars sur Moselle est venue dispenser informations et conseils pour éviter les cambriolages. En parallèle, la mise en place d'une démarche de participation citoyenne a été validée, avec la constitution de "référénts".



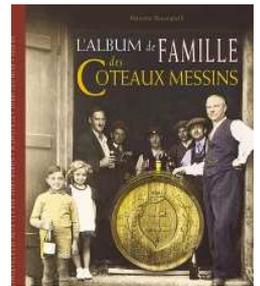
Les personnes qui souhaiteraient être "référénts" sont invitées à le signaler à la mairie par téléphone (03 87 60 08 56) ou par mail ([mairievaux57@orange.fr](mailto:mairievaux57@orange.fr))



## la fête Via Vaux (les P'tits Loups)

La Fête VIA VAUX organisée par Les P'tits Loups le dimanche 7 juin, a permis de valoriser notre patrimoine et nos savoir-faire locaux :

- **naturels** avec la marche apéritive à la découverte des bois environnants
- **gourmands** avec le marché des producteurs locaux (miel, fromages de chèvres, de vaches, pains, feuilletés, glaces artisanales, vins, jus de fruits, bières, confitures, œufs frais) et une restauration assurée conjointement par le traiteur Bei Uns de Sierck les Bains qui a proposé du jambon au foin rôti à la broche et les désormais célèbres "Salades de pommes de terre à l'auxerrois", terrines de sanglier à la mirabelle et tartes aux fruits et au fromage, proposés par l'association
- **culturels** grâce à une magnifique exposition des Livres Editions Domini qui a eu lieu dans la mairie
- **architecturaux et historiques** : visite guidée assurée par René Gueprat, la mémoire de notre village !
- **ludiques** grâce à des jeux géants proposés par l'association Zazam qui ont enchanté petits.....et grands.
- **artistiques** : concert de danses du monde participatif, peintres dans la rue et exposition sous la Halle, vannerie, théâtre de rue avec des paysanneries de Georges Chepfer, mises en scène par les bénévoles





## la fête de l'école et du péri-scolaire



La fête de fin d'année qui a eu lieu le vendredi 26 juin a été l'occasion de présenter aux familles le fruit du travail réalisé en commun entre les enseignantes des écoles maternelle et élémentaires, l'accueil périscolaire géré par l'association des P'tits Loups, la municipalité et l'association des Parents d'Elèves des Ecoles de Vaux.

L'après-midi a démarré sous le préau de l'école élémentaire par une danse réalisée par les classes de CE2-CM1 et CM2.

Puis le spectacle s'est poursuivi à la Salle des Fêtes par une présentation de l'atelier Arts du cirque du périscolaire et par une comédie musicale intitulée La Fugue du petit Poucet, interprétée par les enfants de l'atelier périscolaire, tous les élèves de l'école maternelle et ceux des 5 classes de l'école élémentaire. Cette comédie musicale a permis aux enfants de s'exprimer en chant choral, danse, théâtre, accrosport, montage photographique et réalisation de film d'animation.

A l'issue de ce spectacle, la municipalité a procédé à la remise des prix aux élèves et offert un apéritif convivial à tous les participants.

L'association des Parents d'Elèves a pris le relais en proposant un barbecue dans la cour de l'école maternelle où l'on pouvait également admirer des photos réalisées par les enfants de l'atelier périscolaire.

Une belle soirée qui montre l'implication des différents partenaires en faveur des enfants de notre village.





## Les activités sportives

### Gymnastique douce et Olympiades

Comme chaque année, les volontaires du groupe de gymnastique douce ont participé aux Olympiades. Cette manifestation très ludique, organisée par la Fédération Seniors Moselle s'articule autour d'épreuves mesurant les capacités physiques dans de multiples domaines (marche, adresse, équilibre, mémoire, coordination, souplesse...). A l'issue des épreuves, un délicieux repas agrémenté d'animations diverses "requinque" les participants.

Cette année, le thème était celui des sports et l'équipe de Vaux a choisi la formule 1, comme en témoigne le décor de table.

Les cours de gymnastique douce reprendront dès septembre, chaque jeudi de 9H à 10H. Venez nous rejoindre, vous serez accueillis dans une ambiance très conviviale.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Raphaëlle ANCIEN au 03 87 60 45 34.

### Les Olympiades 2015 à Bouzonville



### Le club des marcheurs

Fin juin, le groupe est allé passer une semaine en Corrèze à Collonges La Rouge. Découverte de la région, balades, et dégustations étaient au programme.





## Etat civil au 30.06.2015

### Naissances :

26.01.2015 : DEXTER Yaëlle  
 06.02.2015 : BATOCCHI Léo  
 11.03.2015 : SCHROEDER Thäïnys  
 02.06.2015 : SIDOT Tom

### Mariage : le 23.05.2015

ABADIE Sophie et IGBUKU Efe

### Décès :

21.12.2014 : RIOU Suzanne  
 06.02.2015 : OLLINGER Arthur  
 02.03.2015 : BOISSE Roger  
 01.03.2015 : COMBELLES Georges  
 02.05.2015 : BEVILACQUA Noël  
 09.05.2015 : CALAFAT Marguerite  
 23.05.2015 : MALAGOLI Roger  
 05.06.2015 : HOFFMANN Marcel

## Canicule



### Important

- Boire au moins 1,5 l d'eau par jour
- Fermer fenêtres, volets ou persiennes
- Humidifier l'atmosphère, en déposant des assiettes pleines d'eau dans chaque pièce
- Refroidir son corps par un bain frais, une douche, un brumisateur, des linges humides.

**Chacun peut et doit s'inquiéter de ses voisins âgés.**



Un simple coup de fil, une courte visite pour vérifier que "tout va bien" en rappelant quelques conseils pour éviter la déshydratation, sont autant de petits gestes utiles envers nos aînés.

**Les personnes isolées sont invitées à se manifester auprès de la mairie  
 (03 87 60 08 56)**

## Horaires de la mairie



### Horaires d'été

**La mairie** sera fermée à partir du jeudi 30 juillet ; réouverture au public le mardi 25 août.

Cependant, une permanence sera assurée les mardis et les jeudis de 18h à 19h.

**La bibliothèque** sera ouverte les jeudis de 18h à 19 h

### Horaires habituels

**Le secrétariat de la mairie** est ouvert le mardi et le jeudi

- de 9h à 11h
- de 14h à 19h

**Des permanences** de l'équipe municipale ont lieu le mardi et le jeudi de 18h à 19h.

**M. le maire reçoit sur RDV le samedi matin.**

**Bibliothèque :** le jeudi de 17h à 19 h  
 Vacances scolaires : le jeudi de 18h à 19 h